

Commune de Braives



Programme Communal de Développement Rural

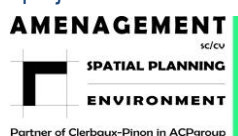
Partie III : Les objectifs de Développement Mars 2018

Organisme accompagnateur :



Fondation Rurale de Wallonie
Avenue Reine Astrid, 14
5000 Namur

Auteur de projet :



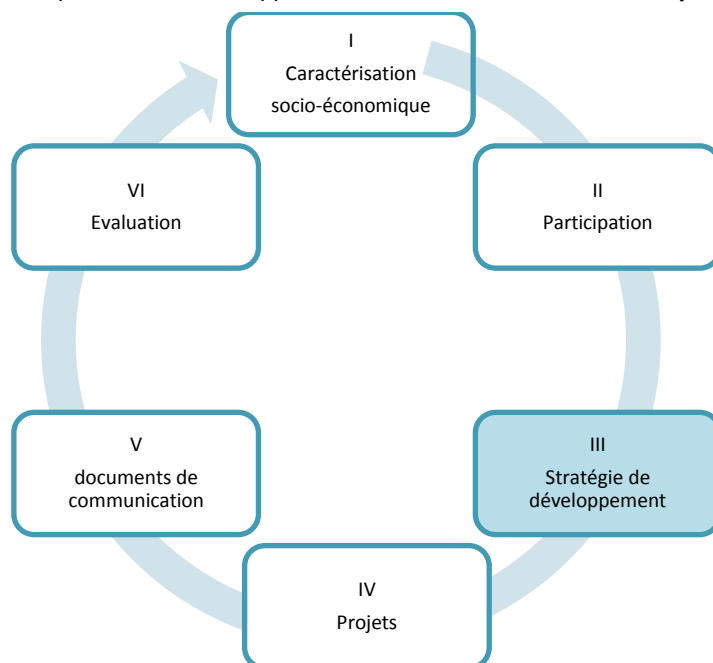
AMENAGEMENT sc
Chaussée de La Hulpe, 177 Bte5
1170 Bruxelles

1.	INTRODUCTION : LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT	4
2.	CHAPITRE 1 – LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	5
2.1.	L’agenda 21 Local.....	5
2.1.1.	Synthèse de la caractérisation socio-économique.....	5
2.1.2.	Compléments apportés par la participation de la population	6
2.2.	Caractéristiques géographiques	6
2.2.1.	Synthèse de la caractérisation socio-économique.....	6
2.2.2.	Compléments apportés par la participation de la population	6
2.3.	Paysage.....	7
2.3.1.	Synthèse de la caractérisation socio-économique.....	7
2.3.2.	Compléments apportés par la participation de la population	8
2.4.	Caractéristiques environnementales.....	9
2.4.1.	Synthèse de la caractérisation socio-économique.....	9
2.4.2.	Compléments apportés par la participation de la population	10
2.5.	Urbanisme et Patrimoine.....	11
2.5.1.	Synthèse de la caractérisation socio-économique.....	11
2.5.2.	Compléments apportés par la participation de la population	11
2.6.	Caractéristiques sociales et politique sociale.....	12
2.6.1.	Synthèse de la caractérisation socio-économique.....	12
2.6.2.	Compléments apportés par la participation de la population	13
2.7.	Logement.....	13
2.7.1.	Synthèse de la caractérisation socio-économique.....	13
2.7.2.	Compléments apportés par la participation de la population	14
2.8.	Caractéristiques économiques.....	14
2.8.1.	Synthèse de la caractérisation socio-économique.....	14
2.8.2.	Compléments apportés par la participation de la population	15
2.9.	Vie socio-culturelle et enseignement	16
2.9.1.	Synthèse de la caractérisation socio-économique.....	16
2.9.2.	Compléments apportés par la participation de la population	16
2.10.	Mobilité.....	18
2.10.1.	Synthèse de la caractérisation socio-économique.....	18
2.10.2.	Compléments apportés par la participation de la population	18
2.11.	Gestion communale et services publics.....	19
2.11.1.	Synthèse de la caractérisation socio-économique.....	19
2.11.2.	Compléments apportés par la participation de la population	19
3.	CHAPITRE 2 – STRATEGIE	20
3.1.	Enjeux - Objectifs de developpement - Projets.....	20
3.1.1.	La Biodiversité	21
3.1.2.	L’Aménagement du territoire.....	22
3.1.3.	L’eau	24
3.1.4.	La vie associative.....	24
3.1.5.	Les services a la population.....	25
3.1.6.	La communication.....	27

3.1.7.	L'énergie	28
3.1.8.	La mobilité.....	28
3.1.9.	L'habitat	30
3.1.10.	L'économie locale.....	30
3.2.	Dans la continuité de la première ODR : « Braives en 2030 ... »	33
3.3.	Les 4 défis braivois	33
3.3.1.	« Braives, commune du saule »	33
3.3.2.	« Braives, commune connectée »	35
3.3.3.	« Braives, commune zéro carbone »	36
3.3.4.	« Braives, commune + 100 »	37
3.4.	En résumé.....	38

1. INTRODUCTION : LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Pour rappel, la démarche de l'Opération de Développement Rural est structurée selon le cycle de durabilité :



Le cycle de durabilité démarre avec la caractérisation socio-économique de la commune. Celle-ci est présentée à la population dans le cadre de la participation.

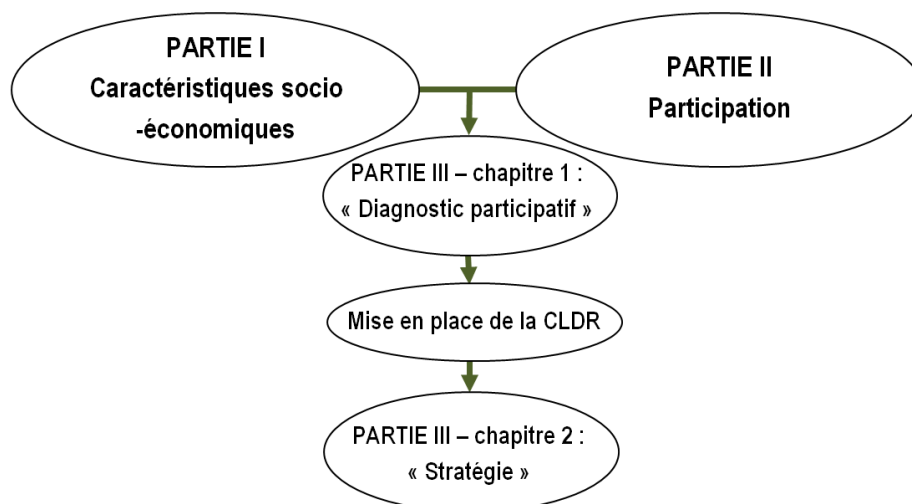
Caractérisation socio-économique et participation permettent de définir un diagnostic participatif. Sur celui-ci se construit une stratégie de développement rural et durable. La stratégie est concrétisée par des projets dont la mise en œuvre s'échelonne sur 10 ans.

Tout au long de la mise en œuvre des projets est réalisée une évaluation de l'état d'avancement et de l'efficacité du Programme de Développement Rural.

Intitulé « objectifs de développement », le présent document correspond à la partie III du cycle de durabilité, la stratégie de développement de la commune.

La stratégie se base sur un diagnostic « participatif ». Celui-ci a été réalisé par le bureau d'étude Aménagement sur base d'informations transmises par la commune ou collectées par ailleurs (partie I du PCDR) et sur la participation pilotée et réalisée par l'organisme accompagnateur, la Fondation Rurale de Wallonie (partie II du PCDR). Ce diagnostic participatif est décrit dans le premier chapitre de cette partie.

Il s'agit ensuite pour la commune et ses habitants, dans le cadre des travaux de la Commission Locale de développement Rural, de proposer une stratégie qui s'appuie sur la situation communale, avec ses forces et ses faiblesse, en prenant en compte les souhaits des habitants et en visant le développement durable. Ce point est décrit dans le chapitre 2 de cette partie.



2. CHAPITRE 1 – LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Le diagnostic participatif se base sur les chapitres de la description des caractéristiques socio-économiques de la commune complétés des résultats de la consultation de la population :

22 entretiens de personnes ressources (08/2012 à 12/2012)

8 séances d'information-consultation villageoises (04/2013 à 05/2013)

9 séances d'information-consultation de publics ciblés (03/2013 à 12/2013) :

- Administration communale
- Conseil communal consultatif des aînés
- Associations locales
- Enfants (5 et 6èmes primaires des 2 réseaux présents sur la commune)
- Village du saule
- PME et indépendants
- Acteurs « sociaux »
- Agriculteurs
- Jeunes

Ces informations ont alimenté ce diagnostic participatif.

2.1. L'AGENDA 21 LOCAL

2.1.1. SYNTHÈSE DE LA CARACTÉRISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Dans la continuité d'une démarche communale de longue haleine et de la première opération de développement rural (initiée en 1992 et approuvée en 1995), la commune de Braives a démarré son premier agenda 21 local en 2011. Cet agenda inscrit la commune dans la démarche de mise en place du développement durable, avec trois piliers : économique, environnemental, social.

Ce document transversal reprend l'ensemble des structures communales et des éventuels plans stratégiques associés à ces structures. Il concerne donc en premier lieu l'administration et le monde associatif.

Il offre ainsi une vue d'ensemble des politiques sectorielles de la Commune, ce qui permet :

- d'éviter les actions redondantes entre les différentes structures et de mettre en évidence les synergies possibles ;
- de mettre en place des partenariats entre différentes structures ;
- de réaliser une validation citoyenne des structures et de leurs plans stratégiques via le comité de suivi de l'Agenda 21 Local lorsque celle-ci n'a pas été faite (exemple : Contrat de rivière) ;
- d'identifier les domaines nécessitant des actions complémentaires et de démarrer des projets A21L pour améliorer le développement durable communal, ce qui a abouti à de nouvelles fiches-projets.

A noter que l'Agenda 21 local est mis à jour continuellement. Il est ainsi renouvelé chaque année.

L'Agenda 21 local s'inscrit dans la Charte d'Aalborg. L'examen montre une démarche volontariste pour la plupart des engagements, mais aussi, globalement, un esprit de collaboration avec les entités voisines et une volonté de faire participer l'ensemble des acteurs de la société à la décision. L'attention doit cependant être attirée sur la définition de calendrier et d'objectifs pour les projets de l'agenda 21 local et sur la planification au sens de l'aménagement du territoire (exemple : construction de nouveaux logements et de nouvelles infrastructures). On note également que l'ensemble des engagements d'Aalborg sont pris en compte par la commune, à des degrés divers.

2.1.2. COMPLÉMENTS APPORTÉS PAR LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

L'agenda 21 local n'a pas été abordé en tant que tel lors de la consultation et de l'enquête de satisfaction.

Par contre, de nombreuses remarques des habitants par rapport à des matières sectorielles vont dans le sens du développement durable, principalement :

- L'augmentation des activités économiques dans le respect de l'environnement
- L'amélioration de la qualité de l'environnement
- Le développement des énergies renouvelables
- La prise en compte des besoins des personnes plus fragilisées par l'âge, le handicap ou le chômage
- L'accès de tous aux services
- Le maintien et/ou la mise en place de modèles d'urbanisme, d'aménagement du territoire et d'architecture respectueux de l'environnement et du caractère rural de la commune

Ceci témoigne d'un contexte très favorable au développement durable ancré dans les démarches menées depuis longtemps par la commune. Avec une population qui a de bonnes connaissances et une grande sensibilisation au sujet.

2.2. CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES

2.2.1. SYNTHÈSE DE LA CARACTÉRISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Braives est située en Hesbaye, plus précisément dans la vallée de la Meuse, affluent de la Meuse.

La Meuse a creusé le plateau hesbignon, il en résulte des caractéristiques géographiques plus variées que dans le reste de la Hesbaye. On notera un relief plus accentué, avec la présence, par endroits, de sols plus pauvres qu'ailleurs en Hesbaye et une forte proportion de prairies et de bois. De plus, la Meuse et ses affluents ont autrefois été utilisés comme source d'énergie, avec des moulins à eau.

Du point de vue des caractéristiques géographiques, la situation est globalement bonne. La commune est d'ailleurs dotée d'outils de gestion des sols et de l'eau, certains mis en place suite à la première ODR.

On notera cependant quelques problématiques, qui ne sont d'ailleurs pas particulières à Braives, pour lesquelles la vigilance est de mise, bien que des outils existent : l'érosion de la meilleure partie des sols, essentielle pour l'agriculture, et les phénomènes de coulées de boues associés, l'augmentation de la fréquence et de l'importance des inondations, l'épuration des eaux de surface et des eaux souterraines.

Le quatrième engagement d'Aalborg, intitulé « biens naturels communs », concerne en partie ces problématiques de protection des sols et de l'eau. Leur prise en compte et leur gestion sont importantes pour le développement durable.

2.2.2. COMPLÉMENTS APPORTÉS PAR LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

En ce qui concerne les caractéristiques géographiques, c'est principalement l'eau et sa gestion qui ont fait l'objet de remarques de la part de la population.

Lors de l'enquête de satisfaction, les habitants se sont déclarés en grande majorité satisfaits de la gestion de l'eau de la commune (73,6%) et de l'action du contrat de rivière (90,3%).

Toutefois, à l'occasion de la participation, les habitants ont signalé :

- Une pollution de la Meuse, due à l'absence d'égouttage à certains endroits du territoire et à des incivilités
- Des compléments à réaliser dans le réseau d'égouttage
- Un besoin d'infrastructures adaptées dans les périmètres d'épuration individuelle (par exemple, des unités d'épuration par lagunage ou autre pour plusieurs habitations etc.)
- Des problèmes d'érosion et de coulées de boues, avec des solutions concrètes comme l'implantation de haies et de groupes d'arbres dans les terres cultivées

L'attente exprimée en matière de gestion de l'eau est donc très forte, et ce dans tous les villages.



2.3. PAYSAGE

2.3.1. SYNTHÈSE DE LA CARACTÉRISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Braives est située dans l'ensemble paysager des bas-plateaux brabançon et hesbignon. A Braives, cet ensemble se divise en trois sous-ensembles paysagers : le plateau de la Hesbaye sèche, la vallée de la Meuse, le plateau de Hesbaye.

La qualité du paysage a été reconnue par 3 périmètres d'intérêt paysager. Si ce type de périmètre est peu contraignant, il a le mérite d'attirer l'attention sur la valeur des paysages.

Cette qualité est un atout pour le cadre de vie et l'attractivité de la commune.

Elle est aussi un atout pour le développement économique, notamment pour le tourisme, au même titre que le patrimoine environnemental, qui a fait l'objet d'un Programme Communal de Développement de la Nature,

Or, actuellement, la gestion des paysages fait l'objet de mesures assurées par des organes différents au niveau communal ou supra-communal. La première ODR prévoyait également quelques mesures. Ces mesures sont dispersées entre différentes structures, d'où la difficulté d'avoir une vue d'ensemble. Une stratégie globale, via la Charte paysagère en cours, sera intéressante :

- pour avoir un panel d'actions cohérent et complet adapté au territoire ;
- pour réagir aux pressions sur le paysage (projets éoliens, présence de zone d'habitat en ruban au plan de secteur etc.) ;
- pour faire participer tous les acteurs locaux à la gestion des paysages, dans le sens des engagements d'Aalborg (ce qui a été esquissé via la définition des périmètres d'intérêt paysager ADESA).

Par ailleurs, les engagements d'Aalborg attirent l'attention sur le bon aménagement et sur le développement au sens de l'extension des villages, qui ont des effets sur le paysage. Soulignons à ce sujet qu'il reste à Braives de larges zones d'habitat au plan de secteur non urbanisées. Leur mise en œuvre se traduirait à certains endroits par une perte de paysage rural et/ou par la formation de rubans urbanisés entre les villages (soit une perte des vues depuis les voiries vers les paysages).



2.3.2. COMPLÉMENTS APPORTÉS PAR LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

A l'occasion de la participation, les habitants ont fait relativement peu de remarques comparativement à d'autres thématiques. L'attention est surtout portée sur :

- Les pressions de l'éolien, de l'urbanisation, de l'étalement urbain, de l'urbanisation des fonds de vallée sur le paysage,
- Le plan de secteur qui permet dans certains cas l'urbanisation en ruban le long des voiries,
- La présence d'arbres et de haies.

Plus spécifiquement, les agriculteurs, acteurs dans la formation et la gestion des paysages communaux, ont témoigné de leurs difficultés pour l'entretien de haies et des groupes d'arbres.

Les habitants font également quelques propositions concrètes, comme les sculptures végétales, la réalisation d'une carte de localisation des haies, arbres isolés et bocages, la prise en compte du paysage dans l'aménagement du territoire.

Il y a donc un potentiel certains pour une réflexion et une gestion des paysages, à relayer vers la charte paysagère du parc naturel.



2.4. CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

2.4.1. SYNTHÈSE DE LA CARACTÉRISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Braives faisant partie du Parc Naturel de la Burdinale et de la Mehaigne, l'environnement fait l'objet d'une réflexion coordonnée qui intègre l'ensemble des acteurs du territoire, notamment via la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural.

Ainsi, depuis la première ODR, la protection de l'environnement s'est accrue, les actions se sont intensifiées. A titre d'exemple, le nombre de Sites de Grand Intérêt Biologique a doublé, une partie du territoire est reprise en Site Natura 2000.

La présence de nombreuses espèces rares est attestée sur le territoire communal.

La commune s'est d'ailleurs dotée d'un Plan Communal de Développement de la Nature en 2009. Outre les partenaires œuvrant spécifiquement en faveur de l'environnement, (associations, particuliers, citoyens dont le métier est lié à l'environnement...), le PCDN intègre les partenaires sociaux et économiques à la démarche. Cela permet de prendre en compte les questions particulières posées par le développement du tourisme, l'urbanisation, l'activité économique.

A ce titre, étant donné que 80% du territoire communal est voué à l'agriculture, le PCDN souligne particulièrement l'intérêt d'inclure le monde agricole dans la démarche volontariste. Ce qui est d'ailleurs prévu par la future Politique Agricole Commune.

A noter que le PCDN attire l'attention sur l'érosion de certains milieux : les prairies humides et les vergers hautes-tige. Certains terrains retenus par le PCDN sont par ailleurs repris en zone urbanisable au plan de secteur. Leur maintien n'est donc pas garanti automatiquement.

La gestion des déchets, réalisée par Intradel, s'est grandement améliorée depuis la première ODR. La Commune de Braives organise le ramassage des déchets sauvages.

Braives mène une politique de gestion de l'énergie au niveau communal avec la recherche de l'efficacité énergétique (= diminuer la consommation d'énergie), le développement de la production d'énergies respectueuses de l'environnement au niveau local, la sensibilisation, le soutien et la participation des citoyens.

Cette réflexion s'inscrit également dans le cadre de politiques menées à des niveaux supra-communaux (POLLEC, politique énergétique du GAL, Convention des maires pour une Energie Durable etc.).

Des pistes prometteuses ont été identifiées en matière de développement du potentiel énergétique au niveau communal : l'hydro-électricité et la valorisation énergétique de la biomasse. Une autre piste, qui fait l'objet d'investigations de la part de la Wallonie, c'est la géothermie. Le potentiel sur le territoire communal est cependant inconnu à l'heure actuelle.

Il restera cependant plus compliqué de diminuer la consommation d'énergie liée à l'emploi de la voiture, ainsi qu'à la présence d'habitat ouvert, deux secteurs particulièrement consommateurs d'énergie.

On peut dire que, globalement, en matière de gestion de l'environnement, des déchets et de l'énergie, Braives s'inscrit bien dans les engagements de la Charte d'Aalborg. Ces matières sont d'ailleurs stratégiques pour le développement futur de Braives.

2.4.2. COMPLÉMENTS APPORTÉS PAR LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

Les habitants apprécient la qualité de l'environnement et l'action communale en la matière.

Les remarques et propositions, nombreuses et parfois pointues, montrent la grande attention portée à cette thématique :

- La faible présence de haies et d'arbres dans certaines parties du territoire,
- L'état et l'accessibilité de la Mehaigne, avec la nécessité de préserver les francs bords (= terres humides qui bordent la rivière),
- Le charruage de certains chemins le long des terres cultivées,
- Le besoin d'informations des habitants et des enfants (rôle du Parc naturel, plantes indigènes, le fauchage tardif, le maillage écologique, la traversée des routes par les batraciens, la gestion des déchets etc.)
- La mise en place d'une réflexion sur l'assolement des terres agricoles pour retenir les eaux de ruissellement,
- Les dangers pour la biodiversité (disparition des vergers, plantes invasives...),
- Le jumelage avec une autre commune de Parc naturel,
- L'amélioration de la gestion des bords de route (fauche tardive, aménagement d'espaces pour la faune et la flore etc.).

Certains lieux font l'objet de propositions spécifiques :

- Préserver la zone humide de la rue Vinave à Pitet,
- Développer une réserve ornithologique à côté du village du saule à Hosdent,
- Préserver la zone humide du Thier des Broux.

Globalement, les habitants font très peu de remarques concernant la gestion des déchets. Par contre, la présence de déchets sauvages et les phénomènes d'incivilités associés sont très largement déplorés, aussi bien lors de l'enquête de satisfaction que lors de la participation. Pour les habitants de tout âge, il s'agit même d'un point noir. Une réflexion et une sensibilisation sur le sujet sont vivement souhaitées.

En ce qui concerne l'énergie, l'action communale, en particulier celle du CPAS, est très bien vue par les habitants.

Les remarques et les propositions des habitants s'inscrivent dans la réflexion menée par la commune en matière d'énergie, avec :

- Des demandes concernant l'encadrement de la politique d'implantation d'éoliennes (avec participation citoyenne) ou de panneaux photovoltaïques,
- La valorisation de l'énergie hydraulique, avec les moulins d'Hosdent et de Fallais,
- La sensibilisation à l'utilisation raisonnée de l'énergie,
- Le développement de l'architecture passive.

La consultation des agriculteurs apporte encore un éclairage différent sur les thématiques de l'environnement, des déchets et de l'énergie :

- À ce stade, la valorisation de la biomasse, notamment la bio-méthanisation, semble difficile à mettre en place,
- Le manque de connaissance des habitants concernant les pratiques agricoles, souvent considérées comme peu respectueuses de l'environnement si elles ne sont pas bio, et le besoin de sensibilisation à ce sujet,
- La disparition des zones humides et des vergers concerne prioritairement des zones urbanisables,
- L'augmentation du coût du foncier agricole, et la taille de plus en plus importante des fermes, avec comme corollaire des pressions prévisibles de plus en plus importantes sur l'environnement.

Toutes ces remarques témoignent d'une dynamique positive du côté des citoyens en ce qui concerne l'environnement. Elles montrent aussi que l'action de la commune présente encore des marges d'amélioration. Même si elle est déjà très avancée et exemplaire à plus d'un titre.



2.5. URBANISME ET PATRIMOINE

2.5.1. SYNTHÈSE DE LA CARACTÉRISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

La commune de Braives dispose de nombreux outils de gestion de l'aménagement de son territoire, soit qu'elle s'en soit dotée, soit que ces outils aient été mis en place à des niveaux supra-communaux.

La commune de Braives a conservé son caractère rural à travers son patrimoine naturel et bâti qui compte quelques précieux éléments comme les châteaux (Fallais, Braives, Fumal,...) les fermes, les moulins à eau (Hosdent, Avennes, Fallais...), les églises, les potales, etc. Les centres de villages revêtent également une grande qualité.

Cependant, l'aménagement de l'espace public n'est pas toujours à la hauteur de la qualité du bâti qui l'entoure, notons en particulier les centres de Fallais, Ciplet et Ville-en-Hesbaye.

Le patrimoine traditionnel est mis en valeur au travers des circuits de promenade et de formations organisées par le GAL. Il est important de poursuivre la préservation du patrimoine remarquable, afin de le préserver et de le réaffecter dans le respect de son caractère originel.

Le développement urbain actuel hors des centres de villages se fait de manière éclatée. Les villages s'étendent le long des voies et tendent à se rejoindre, il en résulte un espace public morcelé et hétérogène ne ressemblant que par segments à l'espace-rue traditionnel rural.

A cela se rajoute la prolifération de panneaux, marquages routiers et systèmes ralentisseurs peu esthétiques qui nuisent à la perception du caractère rural de la commune.

2.5.2. COMPLÉMENTS APPORTÉS PAR LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

Les habitants apprécient tout particulièrement le caractère rural du territoire et le cadre verdoyant des villages.

Les questions liées à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme sont relativement nombreuses, elles témoignent de l'intérêt des habitants pour le sujet.

Tous sont d'accord pour préserver l'aspect villageois et contrôler l'urbanisation. Des craintes sont émises quant à la perte du caractère rural de la commune face au phénomène d'étalement des villages et à l'émergence d'habitants ne participant pas au tissu social. Les habitants ne veulent pas voir Braives devenir une commune-dortoir.

Les habitants insistent sur l'importance de densifier les noyaux villageois tout en contrôlant les nouvelles formes d'habitat pour qu'elles s'intègrent dans les structures villageoises. Ils apprécient le nombre restreint de lotissements et d'immeubles d'appartements.

La consultation de la population montre également un intérêt pour la mise en valeur du patrimoine historique considéré comme participant à la spécificité des villages.

Les habitants de Ville-en-Hesbaye demandent que le centre soit réaménagé.



2.6. CARACTÉRISTIQUES SOCIALES ET POLITIQUE SOCIALE

2.6.1. SYNTHÈSE DE LA CARACTÉRISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

La densité de population de Braives est très faible, ce qui est caractéristique d'une commune rurale.

Avec une représentation plus importante des moins de 20 ans et des 35-60 ans, Braives est une commune à vocation familiale, attractive pour de nouveaux habitants grâce à un cadre de vie agréable et à la facilité d'accès vers les pôles d'emplois. La population de la commune de Braives augmente d'ailleurs régulièrement.

L'IWEPS prévoit à ce titre une augmentation de 30 habitants par an d'ici 2026, et une évolution du nombre de ménages de 21 %.

A l'inverse de la Wallonie et de l'arrondissement de Waremme, Braives ne connaît pas un vieillissement de sa population. On remarquera une tendance des aînés à quitter la commune, notamment pour accéder à des services et équipements adaptés.

On constate également en Wallonie une réduction générale de la taille des ménages, même si cette tendance est plus faible à Braives que dans l'arrondissement et la Région. Néanmoins, en 2013, Braives comptait 627 personnes vivant seules, ce qui représente à peu près 10 % de la population.

Lors de la première ODR, la politique sociale communale reposait surtout sur le CPAS.

Les fiches-projets de la première ODR prévoyaient surtout la réalisation d'infrastructures du type maison de village et aménagements d'espaces publics conviviaux, qui favorisent la vie sociale.

A l'heure actuelle, le CPAS est toujours central dans la gestion de la politique sociale communale. De nombreux projets menés par le CPAS font l'objet de partenariats avec des structures communales ou para-communales. La commune est également affiliée à d'autres organismes supra-communaux, comme l'ONE.

La commune de Braives se donne les moyens pour créer des conditions équitables au sein de la commune et s'inscrit de cette façon dans les engagements de la Charte d'Aalborg.

2.6.2. COMPLÉMENTS APPORTÉS PAR LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

La consultation de la population met en évidence le manque de places pour l'accueil de la petite enfance, et marque une inquiétude face aux places disponibles dans les écoles. Le besoin de structures adaptées et de prise en charge de la jeunesse (15-25 ans) est régulièrement soulevé.

Les habitants témoignent un vif intérêt pour le développement de réseaux d'échanges et de services intergénérationnels. Ils insistent sur l'importance de maintenir les aînés dans la commune :

- en créant des logements adaptés (intergénérationnels, groupements, ...),
- en renforçant les services d'aide à domicile,
- en augmentant l'offre de transports : solitaxi, bus communal,
- en développant des d'activités pour seniors et intergénérationnelles.

Les Braivois se montrent concernés par la question de la pauvreté en particulier par la conscientisation sur la présence d'une pauvreté cachée.

La consultation spécifique des acteurs sociaux a permis de cibler les fonctionnements des services sociaux. Voici leurs propositions complémentaires :

- Développement des actions sociales existantes : solitaxi, permanences, PCS, tuteur énergie, ...
- Amélioration de l'information au public (les personnes âgées sont moins familières avec internet)
- Regroupement des acteurs sociaux pour créer des synergies tant au niveau du public que du privé, ainsi que l'élargissement des partenariats avec les communes voisines
- Mise à disposition d'un jardin social ou communautaire pour deux ou trois villages, d'un groupe d'achat collectif, d'une bourse d'échange de services.

2.7. LOGEMENT

2.7.1. SYNTHÈSE DE LA CARACTÉRISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Braives est une commune attractive pour les nouveaux habitants, située à proximité de grandes voies de communication et à mi-chemin entre Namur et Liège. Le nombre de logements a augmenté de façon importante malgré le coût élevé de l'immobilier et la hausse des prix des dernières années.

Le parc de logements de la Commune de Braives est globalement de bonne qualité et se compose essentiellement de maisons unifamiliales dont une grande majorité de 4 façades. La commune dispose en revanche de peu d'appartements et de petits logements et également de trop peu de logements locatifs.

La densité moyenne de logement de la commune est de 8 logements/ha, ce qui est très faible.

La politique de logement est définie à travers l'ancrage communal. Celui-ci stipule que le CPAS gère 18 logements publics ou sous convention publique sur le territoire communal. Il signale également deux projets communaux pour la construction de 7 logements.

En observant l'accroissement du nombre de ménages à Braives de 21% prévu par l'IWEPS à l'horizon 2026, on constate qu'un développement du parc immobilier suivant la tendance actuelle amènerait à une offre foncière potentielle de 30% des zones constructibles prévues au plan de secteur.

En ce qui concerne les anticipations des effets du pic pétrolier, une hausse des coûts de chauffage et des déplacements (carburant) est prévisible. Le parc immobilier de Braives est l'un des plus vulnérables face à ce phénomène puisque très consommateur d'énergie. En effet, les maisons isolées (4 façades) engendrent de plus grandes déperditions caloriques et demandent une consommation plus importante de chauffage. En outre, la très faible densité des quartiers hors centres de village implique une grande dépendance à la voiture individuelle.

La charte d'Aalborg met en exergue l'importance d'appliquer des principes de construction durable et de l'obtention de densités appropriées au sein des villages afin de participer au développement durable de la commune.

2.7.2. COMPLÉMENTS APPORTÉS PAR LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

Les habitants mettent en exergue la hausse du coût des logements et la difficulté de trouver des logements adaptés aux personnes précarisées ou disposant de ressources modestes.

Les Braivois se montrent favorables au développement de logements publics et sociaux et à la création de nouvelles formes d'habitat : logements intergénérationnels, habitat collectif, éco-quartiers, etc.

2.8. CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

2.8.1. SYNTHÈSE DE LA CARACTÉRISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le développement économique avait fait l'objet d'actions nombreuses dans le cadre de la première ODR. Braives s'est par la suite dotée d'organes spécifiques pour cette matière, notamment l'ADL.

C'est une commune assez aisée, avec une augmentation progressive des revenus de 50.000 euros. On relève également un bon taux d'emploi. Les faibles revenus et le chômage sont cependant présents, avec un chômage qui touche principalement les moins de 25 ans ou les plus de 40 ans, peu diplômés.

L'activité économique est fortement liée aux villes voisines. Dans l'immense majorité des cas, la voiture est essentielle pour l'accès au travail. Mais surtout, Braives, en tant que commune rurale, peut sembler moins concurrentielle pour de l'activité économique que des pôles d'emplois plus développés.

On compte en effet peu d'emplois sur la commune par rapport au nombre d'habitants, mais le nombre d'emplois est en augmentation. Ceci est surtout le fruit du développement du secteur tertiaire, ce qui souligne un certain dynamisme économique du territoire, moins fréquent dans les communes rurales.

L'activité commerciale est en mutation, avec un déplacement des commerces depuis le centre des villages vers des lieux plus accessibles à la voiture. Ici aussi, Braives, située un peu en retrait des grands axes, peut sembler moins attractive que d'autres communes.

La commune a le projet de développer un îlot d'entreprises à Avennes avec la volonté de valoriser le potentiel du territoire.

Braives est également engagée dans le développement d'un tourisme respectueux du cadre de vie, notamment via la MMER, la maison du tourisme et le Parc Naturel Burdinale-Mehaigne. Braives s'inscrit en effet dans un réseau touristique plus large que les frontières communales, notamment via des circuits touristiques, des partenariats et la mise en place de formations pour les guides du terroir.

L'équipement touristique s'est accru au fil du temps : hébergement, Horeca, sites touristiques, petits musées, activités sportives etc. Il vise la diversité de l'offre dans le respect de la qualité du territoire.

Avec l'augmentation des coûts du pétrole, l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) prévoit un attrait de plus en plus important pour le tourisme de proximité. Il s'agit donc d'une filière d'avenir.

En matière de tourisme, le Parc Naturel Burdinale Mehaigne, pourtant attractif, ne jouit cependant pas d'une visibilité aussi bonne, que, par exemple, les Ardennes.

La valorisation des produits du terroir est également liée au développement du tourisme, même si elle est attractive pour un public plus large. De nombreuses actions sont mises en place dans le cadre de Braives...Commune gourmande et Music-All Braives. Un label Parcs Naturels Wallons, qui fera l'objet d'une charte qualité, sera prochainement mis en place.

Braives, située dans la région limoneuse, est avant tout une terre de grandes cultures. L'élevage y occupe une place importante, principalement avec l'élevage des bovins d'engraissement et des porcs. L'agriculture a suivi, depuis une vingtaine d'années, les mêmes évolutions que partout ailleurs en Wallonie, à savoir :

- une diminution du nombre d'exploitations ;
- une diminution de la Surface Agricole Utile ;
- une augmentation de la superficie cultivée par exploitation, tendance qui devrait se prolonger dans l'avenir ;
- une disparition progressive des petites exploitations ;

Depuis quelques années, on observe une diversification agricole encore faible (cultures énergétiques, cultures de légumes pour la conserverie, activités liées au tourisme).



2.8.2. COMPLÉMENTS APPORTÉS PAR LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

Il ressort de l'enquête de satisfaction que l'action communale en matière d'économie est appréciée, même si les habitants ne connaissent pas toujours les structures mises en place (l'Agence de Développement Local, la centrale de repassage, l'agence locale pour l'emploi, le projet d'îlot d'entreprise à Avennes, le projet de marché local).

Par ailleurs, les thématiques économiques font l'objet de nombreuses réactions de la part des habitants, avec en ligne de fond un questionnement pour un développement économique adapté à une commune de parc naturel comme Braives, rurale et résidentielle,

Dans leur majorité, les habitants soulignent un besoin d'emplois locaux, et donc de soutenir et de développer le réseau économique local.

A ce titre, les habitants estiment qu'il est prioritaire de développer le projet d'îlot d'entreprises d'Avennes. Ils attachent aussi de l'importance à la viabilité des commerces et des services, avec la question de leur localisation au centre des villages ou le long des voies rapides.

Il est parfois signalé que les citoyens ont peu d'emprise sur l'agriculture et ses dynamiques. La majorité des remarques et propositions à propos de ce secteur concernent :

- les pratiques agricoles et leur impact sur le cadre de vie, l'environnement, la santé (pulvérisations etc.)
- le développement de filières courtes et la diversification de l'agriculture,

Lorsque le tourisme est évoqué, c'est d'un tourisme calme et rural qu'il s'agit. Le rôle du Ravel pour le développement touristique est souligné, et il est proposé de renforcer l'infrastructure avec de nouveaux équipements et services, de l'Horeca, des connexions accrues entre le Ravel et les lieux attractifs de la commune),

Remarques spécifiques à la consultation des indépendants et PME :

Au niveau des indépendants et des PME, on remarque une bonne perception du dynamisme communal en matière d'économie. Sont notamment cités l'annuaire économique de la commune, les flyers, le groupe de réflexion et d'action des accueillantes autonomes.

Les participants souhaitent encore plus de synergies entre les entrepreneurs (journées d'échanges, associations des commerçants, Journée de l'entrepreneur etc.) et de visibilité (Plate-forme visuelle, présence sur les réseaux sociaux pour se faire connaître, sensibilisation des enfants au monde du travail dans les écoles, etc.).

Comme les habitants, les indépendants soulignent eux-aussi que les commerces ont tendance à se déplacer à proximité des chaussées fréquentées, il devient difficile d'avoir des centres de village avec une offre commerciale suffisante pour être attractive, ce qui est problématique pour les commerces qui y restent.

A ce titre, certains participants pointent les difficultés d'accès aux commerces des centres des villages (peu d'accès sécurisé pour les piétons et vélos. A l'inverse le RAVeL améliore l'accessibilité des modes doux au centre des villages et aux commerces. Des attentes sont formulées en matière de lieux attractifs pour les commerces.

Remarques spécifiques à la consultation des agriculteurs :

Les agriculteurs rapportent une méconnaissance de leur métier par la population et un besoin de sensibilisation (ce qui fait écho aux questionnements des habitants concernant les pratiques agricoles).

Certains participants expliquent que les productions agricoles hesbignonnes peuvent difficilement faire l'objet de valorisation par des filières courtes, qui demandent d'ailleurs beaucoup de temps aux agriculteurs. Toutefois, on cite une expérience de partenariat entre les grands magasins Carrefour et la Province de Liège : il s'agit de rayons de produits locaux dans les magasins Carrefour (local = +/- 40km autour des magasins) – cette expérience permet d'avoir moins d'intermédiaires et offre la possibilité de marges plus intéressantes.

L'intérêt de filières de transformation qualitatives (farines panifiables, tourisme rural etc.) est également souligné. Mais quelques participants témoignent de la difficulté pour les agriculteurs d'investir du temps et de l'argent.

2.9. VIE SOCIO-CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT

2.9.1. SYNTHÈSE DE LA CARACTÉRISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Avec 56 clubs de sports et 7 associations culturelles, l'offre socio-culturelle est large à Braives. Des activités ponctuelles variées sont organisées tout au long de l'année. Music All Braives, par exemple, est une activité phare.

Les activités visent des publics diversifiés. La commune mène actuellement un effort particulier pour répondre aux demandes des personnes âgées, qui étaient sensiblement moins bien rencontrées.

Cette vie socio-culturelle peut s'appuyer sur des infrastructures de qualité, et globalement neuves : le centre culturel Braives-Burdinne, la Maison des associations de l'ancienne gare de Braives, le centre sportif de Fallais et l'asbl sport-éducation Mehaigne.

Ces infrastructures sont distribuées sur l'ensemble du territoire communal et se répartissent ainsi dans tous les villages. Certains villages ont des comités de village. Braives est cependant polarisée par les communes voisines pour les activités socio-culturelles. On notera par exemple la piscine d'Hannut et les activités sportives et culturelles des villes proches.

Les principales infrastructures sont implantées à proximité du RAVeL, ce qui permet de favoriser l'accessibilité modes doux sécurisée.

L'accès aux activités sportives et culturelles ainsi qu'aux écoles n'est cependant pas aussi facile pour tous les villages : Tourinne, notamment, est située en retrait par rapport au reste des villages, de l'autre côté de la Chaussée de Tirlemont. De plus, ce village n'est pas relié par un bus à l'entité et dispose de moins d'équipements.

Braives compte 4 écoles, réparties entre les villages de Braives, Fallais, Avennes et Ciplet. Le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés est en augmentation actuellement. Cette tendance devrait se poursuivre. Un besoin se fait sentir en nouvelles infrastructures.

A travers la mise en place d'activités en coopération avec les communes voisines, Braives s'inscrit dans les engagements d'Aalborg. Même si ce point est susceptible d'améliorations, Braives vise l'accessibilité par tous aux activités socioculturelles, conformément aux engagements.

2.9.2. COMPLÉMENTS APPORTÉS PAR LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

Les habitants se montrent très satisfaits de l'action communale, de la qualité des équipements et des activités offertes. Le village du saule à Hosdent et l'ancienne gare de Braives sont légèrement mieux connus que les autres maisons de village communales.

La diversité des propositions met en évidence un intérêt certain et un dynamisme culturel et sportif. On retiendra de la participation :

- Un intérêt certain pour l'intergénérationnel (partage du savoir depuis les anciens vers les plus jeunes, place des aînés et des adolescents, l'éducation des enfants) ;
- Un besoin d'activités à destination des jeunes : Maison de jeunes, activités culturelles favorisant la rencontre des jeunes (15-25 ans)
- Le souhait que les activités soient accessibles à tous, quelques soient les moyens financiers ;

- À plusieurs reprises, des habitants ont montré de l'intérêt pour un outil d'échange (Ressourcerie, troc, Système d'Echange Local etc.)
- Par ailleurs de nombreuses propositions sont faites, concernant le financement des clubs sportifs, la création d'une piste d'athlétisme autour du terrain de foot, l'assistance à l'élaboration des activités et aux clubs, un rallye touristique de voitures ancêtres, brocante, fêtes de village, fêtes intervillages, etc.)

Remarques spécifiques à la consultation des enfants

Les enfants apprécient beaucoup les activités, actions et outils qui leurs sont destinés : les scouts, le conseil des jeunes pour l'environnement, les stages, les plaines de jeux etc.

Le meilleur signe que les enfants se sentent bien dans la commune c'est qu'ils veulent plus d'activités culturelles, plus de sport, plus d'activités pendant les vacances, plus de plaines de jeux. Les demandes d'amélioration concernent surtout les activités extrascolaires.

Remarques spécifiques à la consultation des jeunes :

Les jeunes apprécient beaucoup les activités sportives et culturelles de Braives (gare et bibliothèque, Music All, Braives gourmande, hall omnisports etc.).

Toutefois, ils soulignent un manque de structures spécifiques à leur tranche d'âge (lieu de rencontre convivial, skate parc, soirée en plein air, activités centrées sur les jeunes). Pour fréquenter ce type de structures, absentes de Braives, les jeunes se tournent plutôt vers la ville dans laquelle ils sont scolarisés.



2.10. MOBILITÉ

2.10.1. SYNTHÈSE DE LA CARACTÉRISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

La commune, située à mi-chemin entre Namur et Liège, est desservie par un réseau routier régional et national qui permet une très bonne accessibilité en voiture. Cependant, cette position a aussi son revers. Ainsi, le trafic routier parcourant ce territoire rural est important.

La desserte en transports en commun est néanmoins assurée dans l'ensemble des villages mais l'offre reste insuffisante, en particulier pour les liaisons vers Waremme.

Le RAVeL permet de relier en mode doux plusieurs villages braivois et les villes de Hannut et Wanze. Outre le RAVeL, le peu d'infrastructures destinées aux usagers doux est un facteur d'insécurité pour ces derniers en particulier sur les voies régionales. De plus, la vitesse excessive des véhicules sur ces voies renforce le danger.

La Commune s'est dotée d'un PCM en 2003. Ce document définit les mesures à prendre à Braives en matière de mobilité multimodale et d'aménagement urbain. Il appartient à la commune de développer les projets de détails visant à l'application des principes définis dans le PCM. Plusieurs projets ont déjà été mis en œuvre depuis son approbation. En 2017, l'actualisation du PCM est en cours.

La hausse prévisible du coût du pétrole risque d'affecter de façon importante Braives. En effet, la dispersion de l'habitat, le peu de mixité dans les centres villageois, le faible développement de l'emploi au sein de la commune, le manque de compétitivité des transports collectifs et le manque de liaisons modes doux sécurisées rendent la commune très dépendante de la voiture individuelle et du pétrole.



2.10.2. COMPLÉMENTS APPORTÉS PAR LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

La mobilité a suscité de nombreuses réactions lors des consultations. Certains éléments ont été soulignés à plusieurs reprises et appuient l'analyse de la situation existante:

- L'offre insuffisante ou inadaptée du réseau TEC en particulier pour les liaisons vers Waremme,
- Les problèmes de sécurité liés à la vitesse excessive des voitures au sein des villages,
- La nécessité de réduire la vitesse par des moyens pratiques et durables plutôt que par des petits aménagements de rues : coussins berlinois, chicanes, etc.
- Le mauvais état de certaines routes et de certains trottoirs,
- Le parking sauvage sur les trottoirs, sur les chemins de remembrement et dans certains espaces publics,
- L'isolement de Tourinne par rapport aux autres villages,
- Le manque de liaisons modes-doux sécurisées entre les villages et vers le RAVeL,
- L'intérêt de poursuivre la réhabilitation des chemins et sentiers pour les piétons et les vélos afin de créer un maillage modes-doux entre les villages,
- Le besoin d'organiser des modes alternatifs de déplacements : ramassage scolaire, pédibus, carpooling, véhicules partagés, location de vélos (électriques), ...

On le voit, les remarques sont variées et expriment un réel besoin. L'enquête 2012 montre d'ailleurs que la mobilité est l'un des points pour lesquels la population est la moins satisfaite, surtout en ce qui concerne la sécurité et les usagers doux.

2.11. GESTION COMMUNALE ET SERVICES PUBLICS

2.11.1. SYNTHÈSE DE LA CARACTÉRISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

De l'analyse réalisée, il ressort que Braives mène une politique volontariste de développement communal. En outre, la commune s'inscrit dans un territoire dynamique.

Pour l'ensemble des problématiques communales, Braives s'est dotée d'outils de gestion des politiques sectorielles. Ces outils font l'objet d'une réflexion et d'améliorations constantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence, notamment via l'agenda 21 local. Globalement, ces outils touchent tous les domaines du développement durable. Le développement durable de la commune est donc en devenir.

Concernant ces différents outils, le cas échéant, l'auteur du PCDR a relevé des points d'attention et des enjeux aux différents chapitres concernés.

Braives jouit de plus d'une bonne capacité d'emprunt, ce qui laisse une certaine marge pour les projets et actions nécessaire au bon développement futur de la commune.

La note de politique générale définit trois défis, véritables axes de travail pour la présente législature : le défi démographique, le défi économique et le défi environnemental. L'importance de la participation des habitants est également soulignée, sous la forme de consultation, d'une enquête de satisfaction ou d'un investissement dans des structures citoyennes.

2.11.2. COMPLÉMENTS APPORTÉS PAR LA PARTICIPATION DE LA POPULATION

Globalement, les habitants se montrent très satisfaits de l'action communale.

Cette thématique fait l'objet de très peu de remarques et propositions. Ces dernières concernent presque exclusivement la communication. C'est d'ailleurs le cas dans de nombreuses communes, même lorsque cette communication fait l'objet de nombreux soins. Ainsi, certaines structures ont des difficultés à informer de leurs activités.

- Il est proposé de réfléchir au modèle de participation citoyenne et de retour d'information au citoyens, par exemple d'optimiser le bulletin communal (Nouvelles en Braives),
- Une demande existe pour une permanence administrative dans les maisons de village.

3. CHAPITRE 2 – STRATEGIE

La stratégie se base sur le diagnostic participatif.

C'est à la CLDR qu'il revient de proposer à la commune une stratégie reprenant :

- Une vision du territoire braivois pour 2030
- Des défis transversaux propres au territoire braivois
- Des objectifs de développement spécifiques correspondant chacun à l'un des enjeux prioritaires définis par la CLDR
- Des projets à mener sur une dizaine d'années

La CLDR s'est réunie en 4 CLDR plénières (03/2014 – 04/2014) autour des axes de réflexions suivants :

- Territoire
- Environnement
- Social
- Economie

Ces 4 CLDR ont permis de préciser les 10 enjeux prioritaires pour l'avenir de Braives, son territoire et sa population

Elle s'est réunie ensuite en 3 CLDR de formation :

- Visite des 8 villages de l'entité (11/2014)
- Sensibilisation à l'Aménagement du Territoire (12/2014)
- Liens avec les autres programmes supra-communaux (04/2015)

Puis, 7 Groupes de Travail « GT » (11/2014 – 01/2015) sur les thématiques suivantes :

- Nature – eau
- Energie
- Economie/Emploi
- Tourisme
- Cadre de vie
- Agriculture
- Vie au village

Enfin, 4 CLDR plénières ont confirmé les objectifs et travaillé sur le catalogue de projets (10/2015 – 12/2015).

3.1. ENJEUX - OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT - PROJETS

La CLDR a démarré ses travaux par une prise de connaissance du diagnostic participatif. Quatre réunions ont été nécessaires pour intégrer ces données. Ces réunions ont aussi permis de préciser les 10 enjeux prioritaires pour lesquels 13 objectifs de développement ont été définis et 52 projets proposés. Concernant les projets, il est à noter que s'ils répondent spécifiquement à un objectif de développement particulier, ils répondent également, pour la plupart, à plusieurs autres de ces objectifs de développement :

3.1.1. LA BIODIVERSITÉ

L'ANALYSE AFOM

Points +	Points -
Une politique de gestion de l'environnement volontariste et de qualité Vu les outils dont dispose la commune, des actions efficaces peuvent continuer à être menées	Malgré les efforts couronnés de succès de la commune et une excellente qualité environnementale, une perte de la biodiversité est observée dans certains domaines (prairies humides, vergers haute-tige). Les causes de cette perte de biodiversité sont structurelles, elles dépendent souvent soit de choix individuels, soit de l'affectation au plan de secteur, soit de pratiques agricoles, soit de phénomènes qui dépassent largement le cadre des frontières communales. Elles échappent donc en grande partie à la maîtrise de la Commune, voir du Parc Naturel et de la Wallonie
Braives fait partie du Parc Naturel Burdinale Mehaigne, qui mène de nombreuses actions en faveur de l'environnement (développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement, protection de la faune et de la flore) Valorisation du patrimoine naturel, tant pour la qualité du cadre de vie que pour le tourisme	Une région d'agriculture intensive qui met à mal l'habitat et les possibilités de nourriture pour de nombreuses espèces animales et végétales.
Nombreux outils de sensibilisation et de gestion de l'environnement : MMER, Contrat de Rivière, service Environnement, mais aussi GAL, maison du tourisme Caractère exemplaire des démarches menées à Braives et dans le Parc Naturel pour la gestion de l'environnement	
Un patrimoine naturel particulièrement riche –réserve naturelle domaniale, zones Natura 2000, etc. – notamment lié aux milieux humides	Disparition progressive des prairies humides et des vergers hautes tiges



Site de la quiétude avec un groupe du PCDN



Taille des saules têtards



Des bandes fleuries sur une exploitation agricole

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

« Renforcer la biodiversité en quantité et en qualité par la préservation de biotopes variés et la création de liaisons entre ceux-ci (couloirs écologiques). »

LES PROJETS

- Lot 1.Projet 4. « Création d'un réseau de jardins thématiques, didactiques et conviviaux »
- Lot 2.Projet 4. « Sauvegarde et valorisation des chemins creux »
- Lot 2. Projet 6. « Programme de développement du saule sur le territoire communal »
- Lot 3.Projet 2. « Sauvegarde et valorisation des vergers »
- Lot 3.Projet16. « Gestion de la biodiversité par des pâturages extensifs »

3.1.2. L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'ANALYSE AFOM

Points +	Points -
Caractéristiques paysagères	
- Une charte paysagère dans le cadre du Parc Naturel, en cours → Mettre en place un programme de gestion du paysage cohérent et global - Nouveau projet de cadre de référence éolien	
Prise en compte du paysage, de façon sectorielle, à travers des outils efficaces dans le cadre de leur domaine d'action : paysage de rivière, paysage rural, paysage naturel Les outils existants peuvent servir de base pour la réalisation de la charte paysagère. Si le besoin s'en faisait sentir, ils peuvent être enrichis	Des actions de gestion du paysage dispersées : pas de garantie que ces actions couvrent l'ensemble des besoins nécessaires en l'absence d'un outil de gestion global à l'heure actuelle ? En l'absence, à l'heure actuelle, d'une Charte paysagère, certains aspects essentiels à une bonne perception du paysage pourraient éventuellement échapper au contrôle de l'administration
Une réflexion et des actions existent pour une compréhension des opportunités économiques offertes par un paysage de qualité L'Agenda 21 local, ainsi que la Charte Paysage, présentent des possibilités d'approfondir la démarche. Une quantification, certes délicate, de la valeur économique des paysages, apporterait sans doute à leur mise en valeur.	La réflexion demeure sectorielle, partagée entre l'ADL, le parc naturel, le service Aménagement du territoire et la CCATM.
La préservation de la mémoire des lieux-dits est une approche intéressante de la valeur symbolique du lieu, du paysage. Cet aspect pourrait faire l'objet d'une analyse dans le cadre de la charte paysagère	A première vue, la réflexion sur la valeur symbolique des paysages gagnerait à être élargie : Paysage des cimetières, paysages archéologiques, historiques (chaussée romaine), paysages liés au sentiment religieux, etc. Même si la valeur symbolique d'un paysage est difficile à appréhender. Elle est en effet fortement liée à des perceptions individuelles et à des valeurs sociétales impalpables, mouvantes, voir inconscientes
Urbanisme et patrimoine	
De nombreux outils de gestion de l'aménagement du territoire à disposition.	
Présence d'éléments de grande valeur patrimoniale et archéologique	Manque d'entretien et inoccupation de bâtiments de grande qualité patrimoniale L'hétérogénéité (volumétrie, implantation, matériaux, abords) des constructions récentes entraîne un manque d'harmonie dans la perception de l'espace-rue.
Outils de valorisation du petit patrimoine mis en place : parcours d'interprétation, programme de formation aux métiers du patrimoine.	
Conservation du caractère rural des centres villageois leur conférant une grande qualité patrimoniale et esthétique.	Les espaces publics des centres de certains villages gagneraient à être rénovés et requalifiés : - Place du Carcan à Braives - Parvis et alentours de l'église de l'annonciation à Ville-en-Hesbaye - Place de l'Europe et parvis de l'Eglise Saint-Maurice à Ciptet - Rue de l'Eglise à Fallais

	Développement du bâti hors centres de villages morcelé et hétérogène (extension linéaire et éclatée). Ce développement est très consommateur d'espace.
	L'espace public hors des centres est hétérogène et peu travaillé. Des éléments importants comme les entrées de village ne sont pas suffisamment mis en valeur en particulier la rue Cornuchamp menant à la Maison Communale au croisement avec la N64 où se situe un petit pôle commercial en développement
Espaces publics des centres sécurisants en ce qui concerne les modes lents	Aménagements pour la sécurité routière parfois très inesthétiques.

Espace public à la gare de Braives (1^{er} PCDR)

Poteau indicateur (Petit Patrimoine)



Vue paysagère du village d'Avennes

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

« Préserver les villages braivois en veillant à l'équilibre entre densification de l'habitat et maintien d'espaces aérés »

« Renforcer les caractéristiques locales des villages et le cœur de ceux-ci par l'aménagement des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel »

LES PROJETS

- Lot 2. Projet 3. « Aménagement du cœur de village de Ciplet »
- Lot 2. Projet 5. « Appropriation de la charte paysagère du Parc Naturel Burdinale Mehaigne »
- Lot 2. Projet 7. « Valorisation du patrimoine historique braivois »
- Lot 2. Projet 9. « Valorisation de la Chaussée romaine »
- Lot 2. Projet 12. « Aménagement des entrées de villages »
- Lot 2. Projet 13. « Aménagement de l'entrée de Braives »
- Lot 3. Projet 26. « Aménagement du cœur de Tourinne »
- Lot 3. Projet 27. « Utilisation des outils du CoDT dans la politique d'aménagement du territoire »

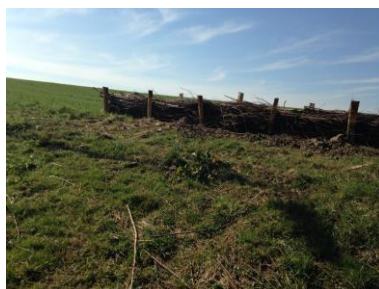
3.1.3. L'EAU

L'ANALYSE AFOM

Points +	Points -
Caractéristiques géographiques	
Sol riche	Ruissellement sur les pentes fortes et risque d'érosion des sols Risques de perte de la partie la plus riche des sols, favorable à l'agriculture
La commune dispose d'un bon panel d'outils existants pour gérer les eaux et le sol : Contrat de rivière, PASH, MMER etc. L'efficacité de ces outils peut encore être améliorée.	Territoire entièrement en zone vulnérable aux nitrates Risque de pollution de la nappe phréatique
	Certains bâtiments sont implantés en zone d'aléa d'inondation élevé et moyen. En cas d'inondation, ces bâtiments sont susceptibles de connaître des dégâts.
Mesures en faveur du maintien d'une activité agricole responsable et intégrée sur le territoire	Certaines pratiques ont des impacts négatifs en termes de pollution et de ruissellement



La Mehaigne au site de Vélupont



Fascine installée en bordure de champs



Inondations suite à des averses dans Braives

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

« Renforcer la gestion intégrée du cycle de l'eau et préserver la Mehaigne »

LES PROJETS

- Lot 1. Projet 3. « Programme d'actions et d'équipements pour lutter contre le ruissellement, les coulées de boues, l'érosion des terres et les inondations »
- Lot 3. Projet 3. « La Mehaigne aux braivois »
- Lot 3. Projet 15. « Aménagements hydrauliques en vue d'une extension des zones inondables »

3.1.4. LA VIE ASSOCIATIVE

L'ANALYSE AFOM

Points +	Points -
Vie socio-culturelle et enseignement	
De nombreuses infrastructures sportives et associatives neuves et de qualité Réflexion et actions sur l'accès aisé aux équipements et aux écoles	Tous les villages n'ont pas le même taux d'équipement, ce qui peut poser des difficultés d'accès, par exemple pour Tourinne qui est en retrait. → accès inégal aux activités

Des écoles maternelles et primaires	Population scolaire en augmentation : pas assez de locaux
Coordination des activités sportives et culturelles : agenda, visibilité etc. Possibilités de développer encore la vie culturelle ?	
Un panel de sports diversifiés visant tous les publics De nombreux événements culturels Nouvelles activités socio-culturelles pour les aînés	Moins d'événements sportifs adaptés aux aînés. Suggestion : dans le cadre d'une réflexion plus large sur la place des personnes âgées, intégrer un axe culture et sport pour les aînés
	Le public braivois est aussi polarisé par les activités culturelles et sportives des villes proches



Animation nature par la MMER



Maison de village d'Avennes



Programme MUSIC ALL BRAIVES

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

« Animer la vie dans les villages et soutenir les associations, le bénévolat et les initiatives citoyennes par la création de lieux propices à la rencontre »

LES PROJETS

- Lot 1.Projet 1. « Création d'une maison multiservices à Ciplet »
- Lot 1.Projet 9. « Réalisation d'un programme de soutien logistique et matériel au monde associatif »
- Lot 3.Projet 4. « Création d'un centre de l'innovation et de la transition »
- Lot 3.Projet 6. « Création d'une maison de hameau à Pitet »
- Lot 3.Projet 12. « Création d'une maison de village à Braives »
- Lot 3.Projet 23. « Installation d'un parcours « Vita » »
- Lot 3.Projet 24. « Création d'une maison de village à Tourinne »
- Lot 3.projet 25. « Acquisition et aménagement de la salle « le Troubadour » en maison rurale à Latinne »

3.1.5. LES SERVICES A LA POPULATION

L'ANALYSE AFOM

Points +	Points -
Gestion communale et services publics	
Des finances saines et une bonne capacité d'emprunt, avec des possibilités d'investissements sur fonds propres	Un endettement maîtrisé La commune fait cependant état de difficultés de plus en plus grandes à parvenir à un équilibre budgétaire au fil des années au vu des exigences régionales et fédérales
Des outils de gestion des politiques sectorielles efficaces et cohérents	Des opportunités existent d'améliorer encore les outils de gestion communaux
Une réflexion d'amélioration des outils de gestion constante,	

notamment via l'agenda 21 local	
Un territoire rural dynamique	Un territoire en retrait des pôles d'emplois et d'activités wallons
Services à la population	
Commune attractive pour les familles	Manque d'attractivité de la commune pour les seniors
Présence de 2 maisons de repos et de soins	
De nombreuses possibilités d'accueil pour les enfants : une crèche, une MCAE et plusieurs accueillantes autonomes ou agréées par l'ONE	Manque de places pour la garde d'enfants de 0 à 3 ans
De nombreuses actions de la part du CPAS pour aider les personnes en situation précaire.	Augmentation du nombre de personnes isolées
Présentation de toutes les aides disponibles claire et accessible sur le site web de la commune	
L'agenda 21 Local	
Vue d'ensemble des politiques sectorielles de la Commune, permettant de mettre en évidence synergies et manques et d'orienter l'action de la commune. D'où la possibilité d'améliorer la coordination entre les politiques sectorielles et de voir émerger de nouveaux projets complémentaires ou de nouveaux modes de fonctionnement pour une meilleure prise en compte du Développement Durable	vérifier l'équilibre des différents piliers du développement durable dans l'allocation des ressources et communiquer concernant cet aspect : – Économie, – Environnement, – Social.
Vision évolutive et récente grâce à une mise à jour annuelle Permet d'ajuster régulièrement les politiques menées par la commune	
Evaluation des projets au travers des Fiches-Projets de l'A21L	Dans certains cas, il manque une programmation claire des projets, ainsi que des objectifs chiffrés en termes de résultats attendus
Bilan des actions menées par la Commune	
Démarche faisant l'objet d'une triple validation : par l'administration communale, l'administration régionale et les citoyens →Validation citoyenne de certains outils qui n'en font pas l'objet normalement, comme le contrat de rivière	



Heures d'ouverture de l'asbl
« Braives Jeunesse »



Le solitaxi (Taxi social de Braives)



La clinique du DOUDOU
(espace intergénérationnel)

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

« Soutenir la qualité de vie par le développement de services adaptés aux habitants qui favorisent la connexion entre les individus et qui répondent à l'évolution démographique et l'évolution des technologies »

LES PROJETS

- Lot 2. Projet 2. « Réalisation d'un programme d'ancrage des jeunes (12-26 ans) »
- Lot 3. Projet 11. « Création d'un espace « seniors » »

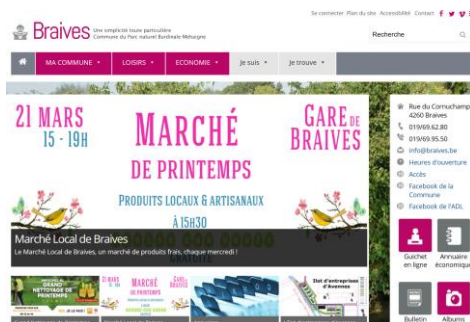
3.1.6. LA COMMUNICATION

L'ANALYSE AFOM

Points +	Points -
Communication	
De nombreux outils existants tels que le site internet, l'application smartphone, le bulletin communal, les pages Facebook, les grands panneaux d'affichage, la TV à l'accueil...	Couverture internet incomplète sur le territoire



Panneau communal d'information



Le site internet communal



L'application BRAIVES

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

« Connecter la commune et les citoyens par la mise en place de moments et d'espaces de rencontre réels et virtuels »

LES PROJETS

- Lot 1. Projet 5. « Réalisation d'actions permettant la création de liens entre agriculteurs et non agriculteurs »
- Lot 2. Projet 8. « Braives, commune numérique »
- Lot 3. Projet 7. « Identité communale »
- Lot 3. Projet 21. « Amélioration de la signalisation des infrastructures »

3.1.7. L'ÉNERGIE

L'ANALYSE AFOM

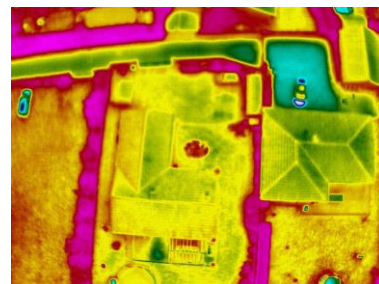
Points +	Points -
Energie et déchets	
Une filière de gestion des déchets organisée et efficace	
Une réflexion globale concernant la gestion de l'énergie adaptée aux caractéristiques locales Sur base de la réflexion globale, possibilité de réaliser des investissements progressifs qui correspondent le mieux aux opportunités communales	Dépendance par rapport aux projets régionaux
Des mesures concrètes en faveur de l'énergie, certaines mises en œuvre, d'autres en voie de mise en œuvre à court ou à long terme	La démarche est, nécessairement, progressive. La pleine efficacité énergétique est une vision d'avenir avant d'être une réalité. Un potentiel pour la géothermie à vérifier



Moulin à Fallais - Production hydroélectrique



Moulin de Hosdent – propriété communale équipée de panneaux photovoltaïques



Exemple de thermographie aérienne

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

« Changer les comportements afin de dépasser l'objectif de la convention des maires à l'horizon 2030 : diminution de 30% des émissions de gaz à effet de serre, diminution de 30% de la consommation énergétique et augmentation de 30% de la production d'énergie à partir de sources renouvelables »

LES PROJETS

- Lot 1. Projet 7. « Programme d'action pour l'amélioration énergétique »
- Lot 1. Projet 8. « Réalisation d'un audit thermographique aérien »
- Lot 2. Projet 11. « Production d'énergie à partir de ressources naturelles de Braives »
- Lot 2. Projet 14. « Application d'une charte durable événementielle »
- Lot 3. Projet 17. « Création d'une coopérative « énergie » »

3.1.8. LA MOBILITÉ

L'ANALYSE AFOM

Mobilité	
Existence d'un Plan Communal de Mobilité en cours de révision	Outil d'orientation ne dressant pas une liste détaillée des actions à entreprendre
	Manque de hiérarchie du réseau communal interne : entrées de villages, etc.

Itinéraire RAVeL, au sein de la commune (L 127 : Huy – Landen)	En dehors du RAVeL, réseau de pistes cyclables peu développé. Les liaisons inter-villages généralement peu adaptées pour les modes doux
Très bonne accessibilité à la commune via le réseau routier national : E42, N80, N64, N69	Routes régionales insécurisées : - Insécurité pour les modes doux (pas d'aménagement de traversées, de pistes cyclables...) - Problèmes de vitesse - Connexions avec le réseau communal interne peu sécurisantes voir dangereuses
	Charroi poids lourds important sur certains axes (N80, N64)
4 gares SNCB (Huy, Statte, Landen et Waremme) dans un rayon de 13 km	Transports en commun peu compétitifs (temps de parcours, dispersion de l'habitat, liaisons et cadencement limités). Les liaisons vers Waremme sont insuffisantes.
Passages de bus TEC quotidiens	
	A l'intérieur de la commune : - La dispersion de l'habitat, - La faible mixité dans les noyaux villageois : fermeture des commerces locaux, manque d'emplois... entraîne la nécessité de déplacements longue distance, déplacements plus compétitifs en voiture individuelle.
	Le manque de compétitivité des transports en commun et la nécessité de déplacements longue distance engendrent une grande dépendance à la voiture individuelle
Existence des « Solitaxis » permettant aux personnes ne disposant pas de véhicule particulier de se déplacer au sein de la commune.	



Ligne TEC 127



Réseau promenade

Panneau
Covoit'stop

RAVeL 127 (Huy- Landen)

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

« Sensibiliser aux modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle »

LES PROJETS

- Lot 1. Projet2. « Création d'un réseau voies lentes : étude »
- Lot 2. Projet1. « Création d'un réseau voies lentes : aménagements »
- Lot 3. Projet 5. « Réalisation d'une campagne de promotion du projet « Covoit'Stop » »
- Lot 3. Projet 8. « Création d'un réseau voies lentes transcommunal »
- Lot 3. Projet 9. « Augmentation de la desserte TEC vers Waremme »
- Lot 3. Projet 20. « Tous à vélo »

3.1.9. L'HABITAT

L'ANALYSE AFOM

Points +	Points -
Logement	
Un parc de logement globalement de bonne qualité	Densité du logement très faible : typologies d'habitat consommatrices d'espace, avec des implications en matière de mobilité et de consommation d'énergie
Une commune attractive pour de nouveaux habitants	Prix des logements et des terrains à bâtir en constante augmentation
Des logements mis à disposition ou en cours de construction pour les populations en situation précaire	
	Manque de diversité dans les types de logements
	Taux d'appartements très faible
	Manque de logements locatifs



Logement sociaux de la SLSP Le Home waremmien
équipé de panneaux photovoltaïques



Logement public durable - Ancrage communal

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

« Développer de nouvelles formes d'habitat qui répondent aux défis du futur : durabilité, mixité sociale et générationnelle »

LES PROJETS

- Lot 3. Projet 18. « Création de logements intergénérationnels »
- Lot 3. Projet 19. « Création de logements tremplins »

3.1.10. L'ÉCONOMIE LOCALE

L'ANALYSE AFOM

Points +	Points -
Caractéristiques économiques	
Braives est une commune assez aisée, qui bénéficie de l'influence positive des grandes villes voisines (Liège, Bruxelles et Namur)	Une dispersion croissante des revenus, les revenus faibles (<à 10.000€) restant stables, tandis que les revenus >50.000€ augmentent
Un bon taux d'emploi : 65,82% de la population active, reflet d'un dynamisme économique certain	Peu d'emplois par habitant sur la commune (moins d'un poste par 100 habitants), les habitants travaillent majoritairement à l'extérieur

Un taux de chômage stable, voire en légère baisse entre 2003 et 2009. Une baisse importante du taux de chômage chez les femmes sur cette période	Un chômage qui touche principalement les – 25 ans et les + 40 ans, ainsi que les personnes les moins qualifiées
Une commune dynamique en termes de création d'entreprises, notamment suite à l'arrivée de nouveaux habitants : Horeca, crèches, immobilier, construction, etc. Une réflexion coordonnée, fruit d'un partenariat mené à l'échelle de la commune et du Pays Burdinale Mehaigne, pour dynamiser et diversifier le secteur économique et créer de l'emploi	Disparition progressive des commerces dans le centre des villages Et construction de commerces au niveau des lieux accessibles en voiture, en périphérie des villages
Un tourisme respectueux du cadre de vie, vert et diffus, en plein développement. Une offre touristique diversifiée et cohérente, en termes d'accueil, d'activités, de services, d'Horeca Des synergies au niveau supra-communal Possibilité de poursuivre la valorisation des caractéristiques locales via le développement du secteur touristique, source d'emplois et de valeur ajoutée	La valeur touristique du Pays Burdinale Mehaigne et de Braives n'est pas bien connue à l'extérieur (en comparaison des Ardennes, par exemple)
Une bonne localisation et une accessibilité facile en voiture	Une accessibilité limitée en TEC Malgré la présence du RAVeL une accessibilité limitée également pour les modes doux,
Les produits du terroir sont attractifs, un marché existe au moins localement (ferme, produit de bouche, vins etc.) Des partenariats entre acteurs du secteur existent et présentent un dynamisme certain Possibilité de développer des circuits courts et une filière économique courte Possibilité de faire connaître les produits de la commune, notamment à travers le PN Un label Parc Naturel est prévu pour la Wallonie. Il remplacera le label Parc Naturel BM.	Un label existe pour le Parc naturel BM, il n'est pas valorisé. Il lui est en effet notamment reproché de ne pas relever d'une charte de qualité
Une commune agricole tournée vers les grandes cultures et l'engraissement bovin Une diversification récente qui augmente la compétitivité de l'agriculture : élevage de porcs, cultures énergétiques Synergie certaine avec la réflexion sur les produits du terroir	Une augmentation de l'âge moyen des agriculteurs Un secteur très exigeant qui nécessite une grande compétitivité, avec une augmentation de la taille moyenne des exploitations Diminution du nombre d'emplois offerts par l'agriculture
D'intéressants outils au service du développement économique, au niveau local (ADL, ALE) ou supra-local (PN, Maisons de l'Emploi, Maison du tourisme, GAL) Dans l'esprit de l'Agenda 21 Local, recherche de complémentarité et de synergies entre l'activité économique, la protection de l'environnement, les politiques sociales (offre d'emplois) - Développement territorial durable.	
Un projet d'îlot d'entreprise en cours, avec recherche de synergies avec les caractéristiques économiques du territoire	



Groupe scolaire au centre d'hébergement communal de Hosdent



Maraîchage biologique à Ciptet



Projet d'îlot d'entreprises à

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

- « Favoriser l'emploi local par la création d'infrastructures et de structures innovantes »
- « Innover en matière de tourisme durable afin de devenir une destination incontournable »
- « Créer des alternatives à l'intensification des pratiques agricoles en soutenant la filière agricole locale qui tient compte de la qualité de vie des agriculteurs, de la demande des consommateurs pour les produits locaux et de son impact sur l'environnement »

LES PROJETS

- Lot 1. Projet 6. « Aménagement d'une Halle sur le site de l'ancienne gare de Braives »
- Lot 2. Projet 10. « Création de nouvelles attractions sur le développement durable »
- Lot 3. Projet 1. « Mise à disposition de terres pour les activités de maraîchage »
- Lot 3. Projet 10. « Création d'un atelier rural »
- Lot 3. Projet 13. « Création d'une filière de diversification de la céréale de qualité »
- Lot 3. Projet 14. « Mutualisation d'outils pour indépendants »
- Lot 3. Projet 22. « Création d'un espace de co-working »
- Lot 3. Projet 28. « Développement d'un service de création, réalisation et entretien de potager »
- Lot 3. Projet 29. « Création de logements touristiques insolites (cabanes en saule) »

3.2. DANS LA CONTINUITÉ DE LA PREMIÈRE ODR : « BRAIVES EN 2030 ... »

La stratégie définie se veut à la fois une continuité de la première opération de développement rural et à la fois une volonté de réinventer la ruralité de demain face aux enjeux globaux et planétaire. Cette stratégie est guidée par une prise de conscience de l'importance du développement durable, d'un environnement changeant et donc une obligation à rendre le territoire et la population braivoise plus résilients.

Le premier PCDR a travaillé sur 2 grands défis :

« **Braives, commune de Convivialité** »

« **Braives, commune de Parc Naturel** »

Cela a permis d'asseoir et consolider les 2 grands atouts déjà identifiés à l'époque (1995) :

- la **Population** braivoise forte de son énergie et voulant accueillir les nouveaux arrivants
- Le **Territoire** braivois riche de sa biodiversité et voulant en faire une ressource

La stratégie proposée par la CLDR et retenue par la Commune poursuit cette stratégie en allant plus loin :

« **En 2030, Braives aura réinventé sa ruralité au profit du bien-être de ses habitants en s'appuyant sur les deux atouts majeurs que sont ses Citoyens Responsables Acteurs Critiques et Solidaires (CRACS) et son territoire** »

Braives compte poursuivre la protection et la valorisation de son territoire et axer son soutien plus particulier à ces nombreux CRACS, qui donnent de leur énergie, de leur temps au profit de la collectivité.

Ce PCDR compte poursuivre cette stratégie en proposant 4 défis :

« **Braives, Commune du Saule** » qui confirme l'importance de préserver et renforcer le territoire.

« **Braives, commune connectée** » qui doit inscrire la population rurale de Braives dans la modernité en lui permettant de se connecter numériquement et physiquement avec ses pairs, son voisin, son école de quartier, sa commune, son association villageoise, son emploi tout en lui permettant d'être en relation avec la planète entière.

« **Braives, commune zéro carbone** » qui doit permettre de rendre la communauté braivoise plus respectueuse de son environnement en prenant ses responsabilités face aux changements climatiques.

« **Braives, +100** » qui doit répondre à la volonté de relocaliser au maximum l'économie locale et les emplois qui en découlent.

3.3. LES 4 DÉFIS BRAIVOIS

3.3.1. « BRAIVES, COMMUNE DU SAULE »

DÉFINITION

Il s'agit ici de préserver et renforcer le cadre de vie des braivois. Le Paysage, L'urbanisme, le Patrimoine bâti et historique, la biodiversité, la rivière et les eaux souterraines doivent être préservés afin de faire du territoire braivois une force résiliente sur laquelle s'appuyer pour développer une qualité de vie pour tous.

Le saule est un symbole fort pour le territoire de Braives. Repris dans la charte graphique du Parc Naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne, le saule est un élément fédérateur et mobilisateur à plus d'un titre. Marquant le Paysage, il est utilisé aussi bien pour embellir les places publiques, que pour faire obstacle aux coulées de boues. Il sert à consolider les berges des cours d'eau et reste un élément naturel servant d'habitat et de nourriture à différentes espèces animales (insectes, oiseaux, ...). Braives a vu naître sur son territoire une initiative importante « la création du village du saule » qui prône son utilisation à des fins multiples voire au développement économique de certaines filières.



A travers ce défi, Braives préservera et renforcera la trame brune, verte et bleue de son territoire. Le maintien des caractéristiques rurales dans l'aménagement des villages. Ce défi prend en charge le futur du territoire et répond ainsi aux 3 enjeux que sont :

La biodiversité,

L'eau,

L'aménagement du territoire.

OUTILS, PLANS ET PROGRAMME EXISTANTS

- PCDN
- Commune Maya
- Gestion différenciée
- Combles et clochers
- GAL – LEADER : fiche projet « agriculture et nature » + fiche « saule »
- Plan de gestion du Parc Naturel
- Plan d'action du contrat rivière
- PASH
- PGRI
- Schéma de structure (1993)
- Guide Communal d'Urbanisme (GCU, ex-RRU en cours de révision)
- Charte paysagère du Parc Naturel (en cours d'élaboration)
- MMER asbl

EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

Une biodiversité préservée, un réseau hydrologique amélioré, un cadre de vie de qualité sont 3 aménités qui valorisent directement le territoire. En plus d'une réelle valorisation financière du foncier et du bâti, ceci peut attirer des citoyens à venir s'installer de manière permanente à Braives, y relocaliser voire créer leur emploi, ...

Des secteurs de l'économie peuvent être valorisés avec un territoire de qualité : le tourisme rural, la production de produits de bouche de qualité, le développement de services « loisirs » peuvent se développer.

De nouvelles filières agricoles peuvent trouver place sur ce territoire.

Des espaces publics réaménagés peuvent améliorer le sentiment de sécurité des habitants et favoriser les contacts entre riverains d'un même espace public, entre habitants d'un même village. L'envie de parcourir les campagnes améliore le quotidien des citoyens de tous âges.

LES INDICATEURS

La disparition des coulées de boues

Une rivière avec des qualités physico-chimique et biologique retrouvées

La disparition des espèces invasives

Des places de villages conviviales

3.3.2. « BRAIVES, COMMUNE CONNECTÉE »

DÉFINITION

Il s'agit ici de connecter, animer, soutenir les acteurs que sont les citoyens responsables acteurs critiques et solidaires. Ce sont ces citoyens qui permettent à la population de garder une qualité de vie de haut niveau. La ruralité parfois synonyme de solidarité, doit aussi se réinventer à la lumière des nouvelles technologies. Le bénévolat doit trouver de nouvelles façons de s'exprimer. Le soutien doit se faire en mettant à disposition des infrastructures de qualité et en nombres suffisants mais aussi en soutenant les associations par des services adéquats.

A travers ce défi, Braives connectera entre eux les citoyens, animera la vie socio-collective et soutiendra les initiatives citoyennes au profit du plus grand nombre. Ce défi prend également en compte les technologies de l'information et de la communication. Celles-ci doivent être mises à disposition des citoyens pour améliorer leur capacité de citoyen responsable acteur critique et solidaire. Concernant la mise en place de nouveaux services, les publics jeunes et seniors seront plus particulièrement visés.

Ce défi prend en charge les dynamiques citoyennes et répond ainsi aux 3 enjeux que sont :

La vie associative

Les services à la population

La communication

OUTILS, PLANS ET PROGRAMME EXISTANTS

- Centre culturel (en cours d'adaptation du contrat programme)
- Plan de Cohésion social
- CPAS
- AMO
- Maison des jeunes (en cours de reconnaissance)
- Outils de communication (bulletin communal, site internet, ...)

EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

Un monde associatif soutenu, des citoyens en capacité de créer de nouveaux services, une meilleure communication sur ce qui se passe sur le territoire ne peuvent que favoriser une plus grande cohésion sociale.

Certaines initiatives pourraient déboucher sur de la création d'emplois locaux.

Un soutien aux citoyens bénévoles, peut en partie répondre aux problèmes de l'isolement voire de l'aide aux plus démunis.

La qualité des réseaux de communication peut permettre à différentes personnes de relocaliser leurs activités économiques sur le territoire et améliorer la communication entre le citoyen et le pouvoir communal.

Des applications liées à l'amélioration de la mobilité peuvent être envisagées.

L'ancrage des jeunes doit permettre d'alimenter à moyen terme la réserve de bénévoles faisant actuellement défaut.

LES INDICATEURS

Des infrastructures socio-collectives de qualité dans tous les villages

La mise en place d'une maison des jeunes et d'un espace « seniors »

Un accès à internet en haut débit (filaire et non filaire)

Un salon de l'associatif annuel

3.3.3. « BRAIVES, COMMUNE ZÉRO CARBONE »**DÉFINITION**

Il s'agit ici de sensibiliser la population braivoise à modifier ses comportements. Le domaine des énergies sera particulièrement visé : plus grande part d'énergie renouvelable dans nos consommations ; diminution des consommations dans le bâtiment mais aussi dans les déplacements et production là où c'est possible, d'énergie locale (biomasse, hydroélectrique, solaire et éolien).

La mobilité devra pour une partie se déplacer vers des modes doux en évitant d'utiliser seul sa voiture.

L'habitat neuf ou ancien devra répondre à des critères plus durables et la création de nouvelles formes de logements répondant aux défis du futur sera favorisée.

Le territoire de Braives doit équilibrer globalement ses consommations et sa production locale.

Ce défi prend en charge les comportements des citoyens et répond ainsi aux 3 enjeux que sont :

L'énergie

La mobilité

L'habitat

OUTILS, PLANS ET PROGRAMME EXISTANTS

- PCM (en cours de révision)
- CCATM
- GAL – LEADER : Fiche projet sur le développement du vélo au quotidien
- SOLITAXI
- TEC
- Province de liège « Covoit'stop »
- Convention des maires

EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

Un territoire moins énergivore voire producteur d'énergie sera plus résilient, capable de faire face à un black-out redouté. Des gains financiers importants sont à dégager au profit des citoyens voire, avec un réinvestissement coopératif, des marges pourraient être investies dans de la production locale.

Favoriser la mobilité douce, c'est aussi améliorer la santé des citoyens.

Favoriser de l'habitat plus adapté (plus petit, groupé, ...) doit permettre aux populations plus jeunes et plus âgées de rester sur le territoire de la Commune.

LES INDICATEURS

Un réseau voies lentes performant

Des logements tremplins et intergénérationnels publics exemplatifs en matière de durabilité.

Un audit thermographique réalisé et commenté

Des unités de productions d'énergies renouvelables mises en route

3.3.4. « BRAIVES, COMMUNE + 100 »**DÉFINITION**

A travers ce défi, Braives permettra de créer, entreprendre et innover sur le territoire communal. La conséquence est la création de 100 jobs braivois pour des braivois.

Avec un taux d'emploi relativement encourageant, la volonté est de poursuivre dans la création et/ou la relocalisation des emplois des braivois. Le défi est d'offrir des infrastructures et des services de qualité permettant le développement de nouvelles activités économiques sur le territoire. L'aménagement de la zone économique d'Avennes, projet du premier PCDR, en fait partie.

La conservation d'un territoire de qualité, premier des défis doit permettre le développement de quelques emplois dans les secteurs du tourisme rural dont l'Horeca et de l'agriculture.

Ce défi prend en charge le soutien aux citoyens et répond à l'enjeu que représente :

L'économie locale

OUTILS, PLANS ET PROGRAMME EXISTANTS

- ADL

- MMER

- Maison du tourisme

- ALEm

EFFETS MULTIPLICATEURS ATTENDUS

Un taux d'emplois en augmentation est synonyme de diminution du nombre de navetteurs, tout bénéfice en matière de mobilité.

C'est également une transformation de la vie au village où des personnes habituellement absentes durant la journée seront présentes à Braives. De la vie au village en plus pour une cohésion sociale accrue, un sentiment de sécurité amélioré.

L'activité en augmentation soutiendra une consommation locale plus importante et un réseautage entre PME plus efficace.

LES INDICATEURS

Des infrastructures d'accueil pour entreprises et indépendants

Un taux d'emploi en augmentation

Un nombre de touristes plus important

3.4. EN RÉSUMÉ

En 2030, Braives aura réinventé une façon de vivre sa ruralité au profit du bien-être de ses habitants en s'appuyant sur ses 2 atouts majeurs : son territoire et ses Citoyens Responsables Acteurs Critiques et Solidaires (CRACS)

Braives, commune du saule A travers ce défi, Braives préservera et renforcera la trame brune, verte et bleue de son territoire.	Pour l'enjeu de la Biodiversité : - Renforcer la biodiversité en quantité et en qualité par la préservation de biotopes variés et la création de liaisons entre ceux-ci (couloirs écologiques) Pour l'enjeu de l'Eau : - Renforcer la gestion intégrée du cycle de l'eau et préserver la Meuse Pour l'enjeu de l'Aménagement du territoire : - Renforcer les caractéristiques locales par l'aménagement des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel - Préserver les villages braivois en veillant à l'équilibre entre densification de l'habitat et maintien des espaces aérés.
Braives, commune connectée A travers ce défi, Braives soutiendra, animera et connectera les CRACS entre eux, avec les associations, avec la Commune et avec le Monde.	Pour l'enjeu de la vie associative : - Animer la vie dans les villages et soutenir les associations, le bénévolat et les initiatives citoyennes par la création de lieux propices à la rencontre (Infrastructures). Pour l'enjeu des services à la population : - Soutenir la qualité de vie par le développement de services adaptés aux habitants qui favorisent la connexion entre les individus et qui répondent à l'évolution démographique et l'évolution des technologies (structures) Pour l'enjeu de la communication : - connecter la commune et les citoyens par la mise en place de moments et d'espaces de rencontre réels et aussi virtuels
Braives, commune zéro carbone A travers ce défi, Braives sensibilisera la population braivoise afin de modifier les comportements dans le sens d'un développement local plus durable.	Pour l'enjeu de l'énergie : - Changer les comportements afin de dépasser l'objectif de la Convention des maires à l'horizon 2030 : diminution de 30% des émissions des gaz à effet de serre, diminution de 30% de la consommation énergétique et en augmentant de 30% la production d'énergie à partir de sources renouvelables. Pour l'enjeu de la mobilité : - Sensibiliser aux modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle Pour l'enjeu de l'habitat : - Développer de nouvelles formes d'habitat qui répondent aux défis du futur : durabilité, mixité sociale et générationnelle
Braives + 100 A travers ce défi, Braives créera sur le territoire 100 emplois locaux en développant les conditions favorables à l'entrepreneuriat et à l'innovation économique basées sur les ressources locales	Pour l'enjeu de l'économie locale : - Favoriser l'emploi local par la création d'infrastructures et de structures innovantes - Innover en matière de tourisme durable afin de devenir une destination incontournable - Créer des alternatives à l'intensification des pratiques agricoles en soutenant la filière agricole locale qui tient compte de la qualité de vie des agriculteurs, de la demande des consommateurs pour les produits locaux et de son impact sur l'environnement.